



COTISATION ANNUELLE 10€
POUR TOUTE OUVERTURE DE DOSSIER

PERMANENCE JURIDIQUE DE L'ODTI

Cette permanence est assurée par deux juristes spécialisés en droit des étrangers et protection sociale.

SANS RENDEZ-VOUS

DE 9H À 11H30

PLANNING DES PERMANENCES

- ❖ VENDREDI 02 SEPTEMBRE 2016
- ❖ VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016
- ❖ VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016
- ❖ VENDREDI 14 OCTOBRE 2016
- ❖ VENDREDI 28 OCTOBRE 2016
- ❖ VENDREDI 04 NOVEMBRE 2016
- ❖ VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016
- ❖ VENDREDI 02 DECEMBRE 2016
- ❖ VENDREDI 16 DECEMBRE 2016